



*Les fanes  
de  
Ragon*

---

Du champ à l'assiette

AMAP

Association pour le maintien de l'agriculture paysanne

Présentation & Contrats  
2019

---



## Des produits locaux issus de l'agriculture biologique



- Des paniers de légumes
- Des champignons
- Des poulets
- Des œufs
- De l'agneau
- Viande de veau & bœuf
- Des pommes
- Du jus de pomme
- Des kiwis
- Du pain
- De la farine
- Des légumes secs

### Nos Offres

Nous proposons des contrats légumes, œufs, poulets, pommes du pain et de la farine. Ponctuellement, il y a aussi de la viande de veau, boeuf et agneau, des haricots secs et des kiwis. Tous les produits sont bio et en circuit court.

### Prix des produits

Les paniers de légumes :

- Engagement sur une année civile
- Distribution hebdomadaire;
- 12€ pour les petits;
- 17€ pour les grands.

Les poulets :

- Engagement sur une année civile
- Distribution mensuelle;
- 10€/kg;
- possibilité de choisir la taille du poulet.

Les œufs :

- Engagement sur une année civile
- Distribution par quinzaine;
- 2.10€ / 6.

Les champignons :

- Engagement sur une année civile
- Distribution par quinzaine;
- 15€/Kg;
- Minimum 250g.

### La Distribution

Les distributions ont lieu **le mercredi soir entre 19h et 19h45 au CSC Ragon (8, rue du vivier)**. Ce rendez vous est le point de convergence de tous les Amapiens, il permet également l'échange avec les producteurs.

Les pommes :

- Engagement sur 7 mois;
- Distribution mensuelle;
- Jusqu'à 7 livraison sur 7 mois ;
- 16€ / 7Kg

Le Jus de pomme au litre :

- Engagement sur 7 mois;
- Nature 2,40€;
- Duo de fruit 2.80€.

Viande de veau & boeuf :

- Engagement ponctuel;
- Veau 14.50€/Kg Colis de 6Kg;
- Boeuf 13.50€/Kg Colis de 7 ou 10Kg;
- Grillades 15€/Kg Colis de 8Kg.

Le Pain

- La Baguette est à 1.50€/250g
- Le Campagne 5.50€/kg
- Le Complet 5€/kg
- L'Epeautre 7.5€/kg

Le Miel

- 15€ le Kilos quelle que soit la variété.

Pour les légumes secs, kiwis et agneaux, l'offre se fera au cours de l'année. Les prix et quantités également.



Association pour le maintien de l'agriculture paysanne

## Inscription et engagement

Vous souscrivez uniquement aux contrats qui vous intéressent. L'engagement se fait selon le type de produit, mais il est possible d'intégrer l'AMAP en cours d'année. Pour les légumes notamment, un contrat au prorata de l'année civile restant peut être fait.

D'autre part, il est demandé aux adhérents d'assurer une distribution par trimestre, et d'adhérer à l'association pour un montant de 10€ pour l'année (1 seule adhésion quelque soit le nombre de contrats). Cette adhésion permet à l'association de s'assurer, d'avoir une salle au sein du CSC pour les distributions, et de participer au site internet de promouvoir notre action et valoriser nos producteurs. Pour les personnes qui intègrent l'AMAP en ce moment, une adhésion de 3.50€ uniquement vous sera demandée.

## Pour vous inscrire

- Se créer un compte sur le site de notre AMAP
  1. rechercher : [energielocale.org](http://energielocale.org) AMAP les fanes de ragon
  2. Sur le site : rubrique «S'inscrire»;
  3. Je n'ai pas de compte : Créer un compte (<https://www.energielocale.org/AMAP-les-fanes-de-ragon/>).
- Apporter lors d'une distribution les contrats remplis avec les chèques correspondants aux livraisons restantes jusqu'à la fin de l'année

## Vous pouvez également contacter en direct le coordinateur du contrat qui vous intéresse :

- **Contact direct global** : [lesfanederagon@gmail.com](mailto:lesfanederagon@gmail.com)
- Légumes : [cecottini@gmail.com](mailto:cecottini@gmail.com)  
06 37 78 77 76
- Poulets/Oeufs : [houdayer.emmanuelle@orange.fr](mailto:houdayer.emmanuelle@orange.fr)  
0240754296
- Champignons : [m.etrillard@gmail.com](mailto:m.etrillard@gmail.com)  
0679660234
- Pains : [s.de.compte@gmail.com](mailto:s.de.compte@gmail.com)  
06 64 45 47 55
- Viandes : [brainzcoronet@gmail.com](mailto:brainzcoronet@gmail.com)  
06 37 78 77 28

Vous trouverez joints ci-après les principaux contrats pour vous faire une idée. N'hésitez pas à nous contacter ou venir nous voir lors d'une distribution pour vous faire une idée plus précise encore.

**Prochaine distribution, mercredi prochain au CSC ragon à 19h. N'hésitez pas à nous solliciter.**



Contrat d'engagement AMAP « Légumes »

Période du 02/01/19 au 31/12/19

45 semaines de distribution – petits paniers de 12€ et grands paniers de 17€

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	décembre
		06/03	03/04		05/06	03/07	07/08	04/09	02/10	06/11	04/12
09/01		13/03	10/04		12/06	10/07	14/08	11/09	09/10	13/11	11/12
16/01		20/03	17/04	15/05	19/06	17/07	21/08	18/09	16/10	20/11	18/12
23/01	27/02	27/03	24/04	22/05	26/06	24/07	28/08	25/09	23/10	27/11	
30/01				29/05		31/07			30/10		

<b>LA FERMETTE DU BOIS OLIVE</b> Le Bois Olive 44830 BOUAYE tél :06 84 94 66 84 fermetteduboisolive@gmail.com	M, Mme, ..... demeurant : ..... Tél ..... Courriel .....
--	---

Engagements du producteur

Engagements de l'amapien souscripteur de ce contrat

45 petits paniers à 12 € ( 540 €)  grands paniers à 17 € ( 765 €)

L'amapien accepte de régler l'ensemble des paniers par **chèque(s)** à l'ordre de **La fermette du Bois Olive, daté(s) du jour de l'engagement** et retirés selon les conditions décrites dans le tableau suivant

	Paniers à 12€	Paniers à 17€
1 chèque encaissé : janvier	540€	765
2 chèques encaissés : janvier/juillet	2 x 270€	2 x 382,5€
4 chèques encaissés	4 x 135€	3 x 191€ + 1 x 192€
6 chèques encaissés	6 x 90€	6 x 127,50€
12 chèques encaissés	12 x 45€	11 x 64€ + 1 x 61€

Le producteur : Nous, soussignés Damien Jourand et Mélina Godefroy, déclarons avoir pris connaissance des obligations qui nous incombent et confirmons notre engagement au titre de ce contrat envers les amapiens de l'association « les Fanés de Ragon ». Date et signature	L'amapien : Je soussigné ....., déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers le producteur.  Date et signature
---	---

La Ferme des 100 poules et ...

Représenté par Julien BERNARD et Emilie RAVALLI  
La Fiolière – 44650 Corcoué sur Logne  
Tél : 06 27 89 21 37  
[emilie.ravalli@gmail.com](mailto:emilie.ravalli@gmail.com)  
[www.lafermedes100pouleset.jimdo.com](http://www.lafermedes100pouleset.jimdo.com)



Ci-après dénommé « l'éleveur »

Et

Mme/Mlle/M.....

Adresse : .....

Tél : ..... Portable : ..... Adresse électronique :

.....

Ci-après dénommé « l'adhérent »

### Objet

Le présent contrat règle les modalités de vente et d'achat de volaille issue de l'agriculture biologique, et permet de connaître l'éleveur partenaire.

### L'éleveur

-s'engage à fournir des volailles biologiques élevées à la « ferme des 100 poules et... » à raison d'une livraison mensuelle soit 11 livraisons, entre Janvier et Décembre 2019, pas de livraison en Août, aux dates suivantes :

**23/01/19, 6/02/19, 6/03/19, 3/04/19, 29/05/19, 26/06/19, 10/07/19, septembre, octobre, novembre et décembre à venir**

- au prix de 10€ /Kg
- s'engage, en cas de volaille manquante, soit à la remplacer par une volaille équivalente, soit à en reporter la livraison, soit à la rembourser en fin de contrat. Les adhérents seront prévenus à l'avance, par e-mail, dans la mesure du possible.
- assure les distributions en camionnette réfrigérée ou caissettes isothermes garantissant le respect de la chaîne du froid.

### L'adhérent

- s'engage à venir ou faire récupérer son colis lors des distributions et est informé que tout colis non retiré lors des distributions est perdu et ne fera l'objet d'aucun remboursement.
- s'engage sur la ou les commandes indiquées ci-dessous.
- s'engage à participer aux distributions

Cochez le contrat choisi	taille du poulet	Prix moy unit *	Qté de poulet par distribution	Nbr de distributions	Total
	Petit 1,5 kg	15,00 €	X...	X 11	
	Moyen 1,7 kg	17,00 €	X...	X 11	
	Gros 1,9 kg	19,00 €	X...	X 11	

\* Prix médian, selon le poids de la volaille, **un ajustement sera fait en fin de période du contrat, soit sous forme de chèque complémentaire de la part de l'adhérent, soit sous forme de remboursement de la part de l'éleveur.**

Règlement en  1 chèque ou ..... chèques à l'ordre de la « Ferme des 100 poules et... », à remettre avec le contrat signé par l'adhérent, le jour de l'inscription.

Fait à Nantes le / / 2018

L'éleveur,

L'adhérent,

La Ferme des 100 poules et ...

Représenté par Julien BERNARD et Emilie RAVALLI  
La Fiolière – 44650 Corcoué sur Logne  
Tél : 06 27 89 21 37  
[emilie.ravalli@gmail.com](mailto:emilie.ravalli@gmail.com)  
[www.lafermedes100pouleset.jimdo.com](http://www.lafermedes100pouleset.jimdo.com)



Ci-après dénommé « l'éleveur »

Et

Mme/Mlle/M.....

Adresse : .....

Tél : ..... Portable : ..... Adresse électronique :

.....

Ci-après dénommé « l'adhérent »

**Objet**

Le présent contrat règle les modalités de vente et d'achat d'œufs issue de l'agriculture biologique, et permet de connaître l'éleveur partenaire.

L'éleveur

-s'engage à fournir les œufs biologiques produits à la « ferme des 100 poules et... » à raison d'une livraison bi-mensuelle, soit 20 livraisons, entre Janvier et Décembre 2019, aux dates suivantes :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
23/01/19	6 et 20/02/19	6 et 20/03/19	3 et 17/04/19	15 et 29/05/19	12 et 26/06/19	10/07/19 Poules de réforme	18/09/19	2 , 16 et 30/10/19	13 et 27/11/19	11 et 18/12/19

- s'engage, en cas d'œufs manquants, soit à en reporter la livraison, soit à la rembourser en fin de contrat. Les adhérents seront prévenus à l'avance, par e-mail, dans la mesure du possible.
- les poules de reformes seront livrées le 10 Juillet, prêtes à cuire, si vous les souhaitez vivantes, merci de m'envoyer un mail en Juin

L'adhérent

- s'engage à venir ou faire récupérer ses œufs lors des distributions et est informé que tout colis non retiré lors des distributions est perdu et ne fera l'objet d'aucun remboursement.
- s'engage sur la ou les commandes indiquées ci-dessous.
- s'engage à participer aux distributions

Cochez le contrat choisi	Nbr d'œufs	Prix unitaire	Nbr de distributions	Total
	6	2,10 €	X 20 dates + 1 poule 5€	47,00 €
	12	4,20 €	X 20 dates + 1 poule 5€	89,00 €
	18	6,30 €	X 20 dates + 2 poules 10€	136,00 €
	24	8,40 €	X 20 dates + 2 poules 10€	178,00 €
	30	10,50 €	X 20 dates + 2 poules 10€	220,00 €
	36	12,60 €	X 20 dates + 2 poules 10€	262,00 €

Règlement en  1 chèque, ou ..... chèques, à l'ordre de la « Ferme des 100 poules et... », à remettre avec le contrat signé par l'adhérent, le jour de l'inscription.

Fait à Nantes le / / 2018

L'éleveur,

L'adhérent,

## Amap Les fanes de Ragon

**Contrat Champignons (Shiitake) – pour une distribution du 23/01/2019 au 29/05/2019  
le mercredi de 19h à 19h45**

Le présent contrat est passé pour une distribution régulière de champignons (Shiitake) entre :

<b>Les producteurs</b> Le Champignon Urbain 29 rue Caroline Séverine– 44400 REZE  06 88 85 34 63 / <a href="mailto:lechampignonurbain@gmail.com">lechampignonurbain@gmail.com</a>  Nous sommes sur Facebook !	<b>L'amapien-ne</b> : M ou Mme.....  demeurant : .....  Tél:.....  Courriel : .....
---	---

L'association LE CHAMPIGNON URBAIN cultive des Shiitakes à Rezé et aux Sorinières sur un substrat de culture élaboré à base de sciure de bois, de céréales et de paille, issus de l'agriculture biologique par la société EUROSUBSTRAT basée en Bretagne. La pousse du champignon, réalisée par l'association, ne bénéficie d'aucune certification mais est réalisée sans intrants chimiques et est en cours de certification AB. L'association a pour objectif d'élaborer son propre substrat de culture à base de bois et de co-produits alimentaires (marc de café, drêches de brasserie) dès que possible.

### Les producteurs s'engagent :

- à produire dans le respect de la charte établie par l'association Alliance Provence qui anime le réseau des Amap : qualité sanitaire des produits, respect de la biodiversité et de l'environnement,
- en cas de champignons manquants, soit à en reporter la livraison, soit à la rembourser en fin de contrat. Les adhérents seront prévenus à l'avance, par e-mail, dans la mesure du possible.

*L'amapien reconnaît que les maladies et problèmes sanitaires font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production. Il accepte donc ces risques, sachant toutefois qu'il recevra toujours sa juste part.*

### Chaque Amapien s'engage :

- à venir chercher ses champignons sur le lieu de distribution. En cas d'impossibilité, il appartient à chacun de les faire retirer par un tiers. Les champignons non-retirés ne sont pas remboursés.

### Distribution et permanence :

La distribution aura lieu **selon le planning en annexe.**

Manuelle Etrillard est référente du contrat

### Fréquence, volume et paiement :

Shiitake (15€/kg)  1 sachet = 3€ =200g  <i>Vous pouvez prendre le nombre de sachets que vous souhaitez !</i>	distribution tous les 15 jours •  <b>Voir annexe pour le nombre de distribution et les prix</b>	Nombre de sachets par distribution	Montant à régler (€)

Règlement en 1 ou 2 chèque(s), à l'ordre de l'association « Le Champignon Urbain », à remettre avec le contrat signé par l'amapien, le jour de la distribution. **Le premier chèque est encaissé à la signature, le second en mars.**

<b>Le producteur</b> : Nous, soussignés membre de l'association <b>Le Champignon Urbain</b> , déclarons avoir pris connaissance des obligations qui nous incombent, notamment le respect de la Charte des AMAP et confirmons notre engagement au titre de ce contrat envers les amapiens de l'AMAP LES FANES DE RAGON  Date et signature	<b>L'amapien</b> : Je, soussigné ....., déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent dans le respect de la charte des Amap et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers les producteurs.
--	--

1) Remplir le tableau en indiquant le nombre de pain ou de sac de farine que vous désirez commander pour chaque jour de livraison

2) Indiquer le prix total par produit pour le trimestre

3) Calculer le prix total tous produits confondus et joindre un chèque du montant correspondant

DATE	PAIN			FARINE			
	CAMPAGNE (1kg)	COMPLET (1kg)	EPEAUTRE (1kg)	T65 (1,5kg)	T150 (1,5kg)	EPEAUTRE (1,5kg)	SARRASIN (1,5kg)
03/10/2018							
10/10/2018							
17/10/2018							
24/10/2018							
31/10/2018							
07/11/2018							
14/11/2018							
21/11/2018							
28/11/2018							
05/12/2018							
12/12/2018							
19/12/2018							
26/12/2018							
<b>PRIX UNITE</b>	5,50 €	5,00 €	7,50 €	3,00 €	3,00 €	5,25 €	5,25 €
<b>TOTAL PRIX</b>							

**TOTAL POUR L'AUTOMNE**  *Le chèque sera encaissé fin octobre*

DATE	PAIN			FARINE			
	CAMPAGNE (1kg)	COMPLET (1kg)	EPEAUTRE (1kg)	T65 (1,5kg)	T150 (1,5kg)	EPEAUTRE (1,5kg)	SARRASIN (1,5kg)
02/01/2019							
09/01/2019							
16/01/2019							
23/01/2019							
30/01/2019							
06/02/2019							
13/02/2019							
20/02/2019							
27/02/2019							
06/03/2019							
13/03/2019							
20/03/2019							
27/03/2019							
<b>PRIX UNITE</b>	5,50 €	5,00 €	7,50 €	2,00 €	2,00 €	3,50 €	3,50 €
<b>TOTAL PRIX</b>							

## Pain de l'Anfrenière

### Contrat 2019

#### En tant qu'agriculteur, mes engagements pour répondre aux objectifs de l'AMAP :

##### **Pour maintenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine :**

- Cultiver selon la charte de l'agriculture biologique (*certifié par Certipaq-Bio, FR-BIO-09*)
- Multiplier et conserver des variétés de blé de pays (*11 variétés cette année en observation à l'Anfrenière*)
- Faire moudre ma propre production par un voisin agriculteur (*Joseph Gendronneau, à Saint-Lumine-de-Coutais*)
- Utiliser du sel du marais de Bourgneuf (*Daniel Robart, Bourgneuf-en-Retz*)

##### **Pour mettre en place une économie solidaire de proximité entre villes et campagnes :**

- Livrer chaque mercredi entre 19h et 19h45 les produits commandés par les AMAPiens
- Limiter géographiquement mes ventes à un rayon de 35km autour de la ferme (*Pays de Retz*)

##### **Pour permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité, en étant informés de leur origine, et de la façon dont ils ont été produits :**

- Répondre aux questions des AMAPiens concernant la qualité du pain et l'origine des produits proposés
- Calculer et être en mesure d'expliquer le prix du pain aux clients

##### **Pour établir un lien privilégié entre le producteur et les consommateurs :**

- Répondre aux questions sur le travail à la ferme
- Proposer une visite de la ferme chaque année et une participation aux travaux (*désherbage, sélection, battages*)
- Être régulièrement présent lors de la vente des produits pour permettre la discussion avec mes clients

Signature du producteur M. Thabard

E.A.R.L. Jardins de l'Anfrenière  
44680, Saint-Mars-de-Coutais  
SIRET : 75154264800017



#### En tant qu'adhérent à l'AMAP, ma contribution pour accompagner le producteur :

- Payer une avance trimestrielle sur mes prévisions de commandes au producteur pour faire face à ses besoins de trésorerie (Les chèques seront à établir à l'ordre de l'E.A.R.L. Jardins de l'Anfrenière).
- Commander à l'avance :
  - o Si possible en complétant les tables de commandes au verso
  - o Sinon sur place, le mardi précédent.
  - o Ou au plus tard le dimanche précédent la vente (fin des commandes à 20h30) :
    - Par sondage en ligne « Doodle » en indiquant votre nom, prénom et commande.
    - Par SMS (06.11.70.65.43) en envoyant « PAIN » suivi de votre nom, prénom et commande.
- Venir chercher chaque mercredi ma commande entre 19h00 et 19h45 en acceptant que le pain non récupéré ne soit pas remboursé.
- Accepter les désagréments liés aux aléas de l'agriculture biologique (climat, maladies, adventices, ravageurs...).

Nom et Prénom : ..... Fait à ..... le.....

Adresse postale : ..... Signature de l'AMAPien

Adresse électronique : .....

1) Remplir le tableau en indiquant le nombre de pain ou de sac de farine que vous désirez commander pour chaque jour de livraison

2) Indiquer le prix total par produit pour le trimestre

3) Calculer le prix total tous produits confondus et joindre un chèque du montant correspondant

DATE	PAIN			FARINE			
	CAMPAGNE (1kg)	COMPLET (1kg)	EPEAUTRE (1kg)	T65 (1,5kg)	T150 (1,5kg)	EPEAUTRE (1,5kg)	SARRASIN (1,5kg)
03/10/2018							
10/10/2018							
17/10/2018							
24/10/2018							
31/10/2018							
07/11/2018							
14/11/2018							
21/11/2018							
28/11/2018							
05/12/2018							
12/12/2018							
19/12/2018							
26/12/2018							
<b>PRIX UNITE</b>	5,50 €	5,00 €	7,50 €	3,00 €	3,00 €	5,25 €	5,25 €
<b>TOTAL PRIX</b>							

**TOTAL POUR L'AUTOMNE**

Le chèque sera encaissé fin octobre

DATE	PAIN			FARINE			
	CAMPAGNE (1kg)	COMPLET (1kg)	EPEAUTRE (1kg)	T65 (1,5kg)	T150 (1,5kg)	EPEAUTRE (1,5kg)	SARRASIN (1,5kg)
02/01/2019							
09/01/2019							
16/01/2019							
23/01/2019							
30/01/2019							
06/02/2019							
13/02/2019							
20/02/2019							
27/02/2019							
06/03/2019							
13/03/2019							
20/03/2019							
27/03/2019							
<b>PRIX UNITE</b>	5,50 €	5,00 €	7,50 €	2,00 €	2,00 €	3,50 €	3,50 €
<b>TOTAL PRIX</b>							

**TOTAL POUR L'AUTOMNE**

Le chèque sera encaissé fin octobre

## Contrats ponctuels

Nous proposons régulièrement des contrats dit «ponctuels». Ces contrats sont réguliers comme la viande et depuis peu le miel et le Millet (encore à confirmer) ou annuel comme les pommes les haricots secs ou encore l'agneau.

En toute logique pour nous, tous ces produits s'inscrivent dans une démarche Bio, circuit court. Tous les producteurs ont été sélectionnés pour la qualité gustative de leurs produits.

Nous annonçons l'ouverture d'un contrat quelques jours ou semaines avant en précisant leurs modalités d'adhésion. Globalement les contrats sont récurrents et se ressemblent d'une fois sur l'autre

**Viandes**

**Pommes**

**Jus de fruits**

**Miels**

**Céréales**

**Légumineuses**

## Pour vous inscrire

- Se créer un compte sur le site de notre amap :

1. rechercher : [energielocale amap les fanes de ragon](https://www.energielocale.org/amap-les-fanes-de-ragon/)
2. Sur le site : rubrique «S'inscrire»;
3. Je n'ai pas de compte : Créer un compte (<https://www.energielocale.org/amap-les-fanes-de-ragon/>).

- Apporter lors d'une distribution les contrats remplis avec les chèques correspondants aux livraisons restantes jusqu'à la fin de l'année.

- Nous envoyer un mail si vous souhaitez une inscription rapide pour que nous puissions prévenir les producteurs.

Contact principal : [lesfanesderagon@gmail.com](mailto:lesfanesderagon@gmail.com)

## Certains référents en direct

- Contrat légumes : [cecottini@gmail.com](mailto:cecottini@gmail.com)
- Contrat viande : [brainzcornet@gmail.com](mailto:brainzcornet@gmail.com)



## Venez nous rencontrer lors d'une distribution

CSC Ragon, 8, rue du vivier, 44400 Rezé

Renseignements : [lesfanesderagon@gmail.com](mailto:lesfanesderagon@gmail.com)

<https://LesFanesDeRagon.com>

Association pour le maintien de l'agriculture paysanne

